|  |  |
| --- | --- |
|  | Département fédéral des affaires étrangères DFAE |

Berne, le 6 novembre 2017

**Contribution de la Suisse au rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme concernant l’association des hommes et des garçons à la prévention de la violence contre toutes les femmes et contre toutes les filles, et à la lutte contre cette violence, suivant la résolution 35/10 du Conseil des droits de l’homme**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Introduction**

En Suisse, le Bureau fédéral de l’égalité entre femmes et hommes (BFEG) est mandaté depuis 2003 par le gouvernement pour renforcer les mesures de lutte contre la violence, plus particulièrement la violence envers les femmes. Le domaine Violence domestique du BFEG se concentre sur la lutte contre la violence dans les relations de couple et dans les situations de séparation. Une partie de son activité consiste à tenir compte de la situation des auteurs, quel que soit leur sexe, bien qu’une majorité d’entre elles soit de sexe masculin

Au niveau international, l’élimination de toutes les formes de violence basées sur le genre est une priorité de la politique extérieure de la Suisse, y compris lors de conflits armés et autres situations de violences, dans les contextes fragiles, ainsi que dans les situations de crises et de catastrophes naturelles, aussi bien dans la sphère privée que publique. A cet égard, la Suisse accorde une attention particulière à l’inclusion des hommes dans ses actions de prévention et d’intervention face à la violence sexuelle et basée sur le genre, en particulier dans ses programmes de coopération au développement.

1. **Au niveau national**
2. **Les mesures concrètes prises par la Suisse**
3. **Confédération**

Le Bureau fédéral de l’égalité entre femmes et hommes (BFEG) axe son action sur la lutte contre la violence domestique, et plus particulièrement dans le couple, car celle-ci représente environ 75 % des cas. Dans l’optique de prévenir ce fléau et de le combattre, une des missions de base du BFEG est d'identifier les lacunes dans la prise en charge de cette problématique, d'évaluer les mesures efficaces, de diffuser des informations, de mettre en place des réseaux et d’assurer la coordination au sein de l’administration fédérale et en étroite collaboration avec les cantons.

En tant que centre de compétences et de service de coordination de la Confédération, le domaine Violence domestique (DVD) du BFEG œuvre comme plate-forme d’information entre les services publics, les institutions privées et les experts, et entre la Confédération, les cantons et les communes.

Dans les activités du DVD, l’association des hommes et des garçons dans la prévention de la violence domestique et dans la lutte contre celle-ci se traduit par son travail les auteurs de violence, par le biais d’un soutien aux institutions cantonales spécialisées. Le travail avec les auteurs de violence domestique est en effet un élément central d’une protection complète des victimes; il a une action préventive et contribue à trouver des solutions non violentes aux conflits.

De plus, le BFEG apporte un soutien organisationnel à la réunion nationale annuelle de l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence (APSCV). L’APSCV promeut le travail professionnel avec les individus au comportement violent, soutient les échanges entre les institutions et défend leurs intérêts aux échelons national et international.

Par ailleurs, le gouvernement a confié au BFEG, représenté par le DVD, la responsabilité d’organe national de coordination pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul), dont la ratification a été approuvée par le Parlement en mai 2017 et qui sera ratifiée début 2018.

1. **Cantons**

Les cantons suisses, à qui incombent la responsabilité principale en matière de protection, travaillent directement avec les auteurs de violence par le biais d’institutions spécialisées etproposent des prestations qui accompagnent, en toute confidentialité, les femmes, les hommes et les jeunes concernés sur le chemin menant à des formes de résolution de conflit exemptes de violence (par ex consultation, programme socio-éducatif, thérapie).

Les cantons proposent également des programmes de prévention qui incluent les hommes et les garçons comme public cible :

*Exemple d’un programme dans le canton de Vaud*

La Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, dans le canton de Vaud, propose une formation, s’adressant à des professionnel-le-s qualifié-e-s dans le domaine de l’éducation, de la santé, du social et de l’enseignement, à l’animation du programme « Sortir ensemble et se respecter ». Ce programme de prévention des violences et des comportements abusifs auprès des jeunes, destiné à des petits groupes (6-12) de filles et garçons de 13 à 18 ans, a pour objectif la prévention précoce des violences intimes.

1. **Les défis rencontrés**

En Suisse, une offre étendue de centres de consultation et de programmes socio-éducatifs se focalisant sur les auteurs est disponible. Toutefois, ces offres varient d’un canton à l’autre. En outre, au regard des cas de violence domestique enregistrés par la police, ces offres sont encore très peu sollicitées. De même, les autorités n’astreignent pas encore systématiquement les auteurs à s’adresser aux services spécialisés.

1. **L’implication d’organisations de femmes**

Nous ne disposons pas d’information sur l’implication spécifique des organisations des femmes dans les activités d’engagement des hommes et des garçons.

1. **Coopération au développement**
2. **Les mesures concrètes prises par la Suisse**

En matière de coopération au développement, la Suisse mène un travail avec les auteurs de violences à travers desinterventions directes qui vise à minimiser les cas de récidives, comme en Mongolie, en Bolivie, au Liban, dans les Balkans ainsi que dans la région des Grands Lacs. Certains projets ont ainsi un pan spécifique avec et sur les hommes violents. Il y a par exemple aux Grands Lacs un service utilisant une approche psychosociale auprès des hommes violents, ou encore en Mongolie et en Bosnie-Herzégovine des projets où des auteurs de violences conjugales peuvent ou même doivent suivre une formation ou un traitement dans des centres spécialisés. En Bosnie-Herzégovine, afin d’engager les hommes violents qui sont souvent difficile d’accès, une ONG locale a mis en place plusieurs canaux informels (cafés internet, place de travail/études, journaux, etc.) pour leur offrir des groupes de travail (éducation, échanges, conseil, créativité) ainsi que des services leur permettant de résoudre leurs problèmes personnels et également d’éviter la récidive.

Pour parvenir à un changement global, associer les hommes et les garçons en tant qu’alliés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles est également une autre méthode utilisée par la politique de développement. En Mongolie par exemple, MONFEMNET, un réseau national de programmes éducationnels cible les hommes dans le but de créer une base composée d’hommes comprenant la question des violences et des masculinités hégémoniques et qui peuvent ainsi contribuer à influencer les auteurs de violences à changer leurs comportements.

Plus généralement, les programmes ayant attrait aux violences fondées sur le genre utilisent en principe une approche systémique incluant tout-e-s les concerné-e-s : victime, auteur-e-s, communauté, leaders (religieux, communauté, politique, etc.), famille, couple, témoins, enfants et d’autres, assurant ainsi l’implication et l’engagement des hommes et des garçons. Cette approche s’avère très utile dans certains contextes où les échanges entre hommes-femmes sont restreints, comme au Népal par exemple.

D’autres contributions indirectes mais néanmoins cruciales où les hommes et garçons sont engagés visent à prévenir les violences faites aux femmes et remettre en question les stéréotypes masculins afin de changer sur le long terme les relations de pouvoir entre hommes et femmes. Ces actions incluent des campagnes de prévention utilisant plusieurs médias (affichage, télévision, radio, marche, workshop, théâtre de rue, réunions, programmes scolaires, etc.) dans plusieurs pays, tels que les Grands Lacs, la Mongolie, le Soudan du Sud, l’Albanie, l’Afghanistan ou le Tadjikistan. Afin d’éviter des réactions négatives, les messages sont adressés et adaptés selon le contexte, la culture et la région. Ce travail de sensibilisation est effectué en collaboration avec les membres des communautés et en particuliers avec les autorités locales et les leaders.

Un autre élément concerne la formation du personnel à la médiation et la gestion de conflits qui a été notamment mise en place dans les Grands Lacs, en Mongolie et dans des camps de réfugiés au Myanmar où les hommes et femmes ont été sensibilisés à mieux gérer la colère, les relations et les problèmes familiaux. La formation du personnel de la police, de la justice et des services de santé où des hommes sont souvent majoritaires, est également essentielle pour assurer que les victimes osent consulter et porter plainte et que les procédures soient menées de manières sûres, impartiales et qu’elles aboutissent. Au-delà d’avoir des femmes dans la police, le Tadjikistan a par exemple aussi inclus un module spécial sur les violences domestiques dans la formation de la police. En Mongolie, les médias sont même formés à mieux rapporter et adresser ces questions dans la presse.

Afin d’échanger et de capitaliser l’expérience de la Suisse et le savoir sur l’engagement des hommes et des garçons dans la prévention et la lutte des violences faites aux femmes et aux filles, une conférence conjointe avec l’organisation non gouvernementale IAMANEH aura lieu à ce sujet en juin 2018 à Bâle.

1. **Les défis rencontrés**

Les défis rencontrés dans la mise en œuvre de programmes sont les suivants :

*Masculinités hégémoniques et stéréotypes*

Les normes sociales et culturelles ne soutenant souvent pas les procédures pour les hommes (traitement, conseil, etc.), il est difficile de persuader les auteurs de commencer une procédure de conciliation, et encore plus quand il s’agit d’un traitement. Ils ont souvent honte et ont de la peine à parler d’eux-mêmes. Par ailleurs, dans certaines situations, lorsque des hommes perçoivent certains discours comme questionnant leur pouvoir et leur autorité, cela provoque l’effet inverse et augmente au contraire les violences envers les femmes et les filles. Une approche utilisant le « Do No Harm » est utilisée afin d’éviter de renforcer davantage les stéréotypes sur les masculinités. De plus, ces hommes ayant souvent été eux-mêmes victimes de violences et ayant d’autres problèmes, il faut s’assurer que ceux-ci sont adressés également.

*Formation du personnel*

Les femmes étant les principales expertes dans le domaine des violences, il est difficile de trouver des hommes formés pour intervenir et interagir avec les hommes violents. Il faut donc s’assurer que ceux-ci reçoivent une approche parallèle à celle apportée aux femmes et qu’elle soit délivrée par un homme. Un autre défi rencontré dans le traitement des violences faites aux femmes est le manque de formation à cet égard des différents services (police/justice/santé) qui touchent à la fois directement les hommes qui sont dans ces services et qui devraient venir en aide aux victimes et de l’autre côté, cela concerne les services en charge des hommes violents.

*Leaders et renforcement du patriarcat*

Finalement, afin d’assurer le soutien de la population, il est souvent nécessaire de travailler avec les leaders religieux. Toutefois, plusieurs situations, comme au Tadjikistan et en Afghanistan, ont démontré qu’il était préférable de ne pas traiter de certaines thématiques, comme les violences sexuelles, ou d’une façon générale qu’il fallait être précautionneux dans leur inclusion, afin de ne pas renforcer les structures patriarcales.

***Exemple pratique de projets dans la région des Grands Lacs :***

Les bénéficiaires de la prise en charge ne sont pas seulement les victimes de violences sexuelles ou basées sur le genre, qui sont en grande majorité des femmes (90%), mais également d’autres personne telles que les proches de la victime et les auteurs des violences, qui sont en grande majorité des hommes.

* L’approche consiste à intégrer les auteurs dans des séances de guérison, individuelles ou en groupe, afin de leur offrir un cadre d’échange sur le vécu des victimes et des auteurs de la violence, ainsi que sur les conséquences des violences dans la communauté.
* Le travail avec les hommes à travers les thérapies de couple : Pour la prise en charge des violences domestiques, des thérapies de couples sont organisées par les groupes de solidarité déjà actifs dans la communauté et ayant passé du stade de victimes à acteurs de changement. La conscientisation et l’accompagnement des couples en situation de conflit s’effectuent donc par les pairs.
* Le travail avec les parents des enfants victimes de violence s’effectue avec l’approche de parentalité positive. La participation des parents, surtout des pères, est recommandée.

Les bénéficiaires des séances de conscientisation sur les violences sexuelles sont la communauté en générale (50% hommes et 50% femmes, dont 30% sont des jeunes) et aussi les leaders communautaires et les autorités locales, qui sont en grande majorité des hommes. Les séances insistent sur les notions de masculinité et de féminité positives afin de changer la manière de concevoir le genre. La stratégie de former des groupes solidaires mixtes composés de personnes formées renforce le soutien mutuel positif à travers leur intervention en cas de violences dans leur localité. L’intégration des hommes diminue leur résistance à ces changements.

L’implication des autorités et des leaders ont démontré une influence dans les changements de comportement au niveau des familles et des communautés. Par exemple, les filles peuvent bénéficier d’un héritage, être considérées comme cheffes de famille soutenues par les autorités et les leaders des groupes.

Les notions des us, pratiques et habitudes sont utilisées au lieu de la notion de culture, car les analyses n’ont pas démontré que la culture elle-même sous-estime ou discrimine les femmes. Ce sont par contre les pratiques et les habitudes qui ont renforcé la domination masculine. Le système patriarcal dans la région attribue à l’homme un pouvoir communautaire. Ce système est tellement fort et intériorisé dans la vie des communautés que les résultats prennent du temps à se manifester, afin de parvenir à un changement de comportement.

Le programme soutient des organisations de femmes, sans que les activités de celles-ci ne soient des activités spécifiques à l’implication des hommes.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*